

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

Organe de la Ligue Sociale et Patriotique

<p>ABONNEMENTS</p> <p>Armentières et le Canton : Un an 7 fr. Six mois 3 fr. 50.</p> <p>Nord et Pas-de-Calais : Un an 7 fr. 50. Six mois 4 fr.</p> <p>Départements : Un an 9 fr.</p>	<p>DIRECTION & RÉDACTION : 35 — Faubourg-de-Lille — 35</p> <p>Toutes les communications, verbales ou écrites, doivent être adressées 35, Faubourg-de-Lille.</p> <p>— TÉLÉPHONE 105 —</p> <p>ADMINISTRATION & IMPRIMERIE : 90 — Rue de Lille — 90</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>Actes de Sociétés . . 0,15 la ligne. Annonces 0,20 id. Réclames 0,40 id. Locales 1,00 id.</p> <p>Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal et dans toutes les agences.</p>
---	--	---

Armentières, le 31 Décembre 1904.

LETTRE DE PARIS

Le 31 Décembre 1904.

INVENTAIRE

L'inventaire du ministère est aussi court que désastreux. Il se résume en deux mots : délation et désorganisation. Le mal est si grand, que les amis du cabinet ne peuvent le nier. Ils sont les premiers à le signaler dans la presse et les couloirs de la Chambre, mais ils n'ont pas le courage d'appliquer le remède qu'ils recommandent pour s'en guérir. Ils ressemblent à d'étranges docteurs qui diagnostiquent à coup sûr, tout en activant la maladie au lieu de l'enrayer. Ils sont les victimes de leur propre faiblesse et leur manque d'énergie fait la force du ministère.

M. Maujan, lui-même, qui ne se couche tranquillement que lorsqu'il a contribué au sauvetage de M. Combes qui s'enroule tous les matins, se lamente sur l'abominable situation qu'il aide à se développer. Dans une sorte d'examen de conscience, il écrit dans le *Radical* : « Les représentations des artistes très ordinaires du Palais-Bourbon ne font plus illusion ; elles ennuient par leur monotonie ; il n'est plus guère que les gens atteints de maroquinisme aigu qui aient l'air d'y prendre quelque intérêt. Le peuple n'en est plus amusé, et il se pourrait qu'à longu'il se fâchât. Le temps passe, et les réformes ne passent point (N° du 10 décembre). »

À qui la faute ? A M. Maujan et à ses amis, qui méritent, plus que jamais, cette appréciation de leur père intellectuel, M. Clémenceau : « Les radicaux ont été jusqu'ici assez modestes pour n'avoir guère connu d'autre emploi que celui d'auxiliaires des collectivistes. — Justice, Février 1896. »

M. Clémenceau, d'ailleurs, n'aspire pas à leur faire jouer un autre rôle. Il les encourage à s'appliquer devant celui qu'il surnomme le « petit père » et que M. Jaurès conduit par le bout du nez. Leur donne l'exemple, et ce ne sont pas les boutades qu'il distribue par habitude, qui le tirent de la posture humiliante qu'il observe envers M. Combes.

Il flétrit avec verve la délation, mais que fait-il pour l'arrêter ? Rien ! Au Sénat, il s'est tu, et il n'est pas intervenu auprès de ses amis de la Chambre pour empêcher M. Combes de nuire.

Dans son journal, l'*Aurore*, il prend plaisir à ridiculiser les actes parlementaires, dont lui et ses amis sont les auteurs. Il n'a d'aspérités pratiques qu'à l'égard de ceux qui ont voté en faveur de son vote de confiance que le ministère a exigé de sa majorité docile, l'*Aurore* a justifié traduit la véritable signification du scrutin : « La majorité, renouvelant sa réprobation contre le système des fiches secrètes, MAINTIEN SON APPROBATION A CEUX QUI L'ONT APLIQUÉ. »

Désapprouver la délation et approuver les délateurs, est bien la feinte d'indignation que manifestent les combattants « auxiliaires des collectivistes », et leur chef, M. Clémenceau.

Mais, suivant M. Maujan : « le temps passe et les réformes ne passent point ». Ce n'est point l'avis de M. Henri Maret, qui constate ironiquement qu'on réforme beaucoup trop. « Nous rétablissons, écrit-il, le monopole de l'enseignement ; nous rétablissons les corporations ; nous allons, sans compter le reste, rétablir la taille, comme nous avons déjà rétabli la gabelle, et une à

une toutes ces taxes, maudites et flétries dans les cahiers de 1789. » Pour nous débarrasser de ces réformes et de ces réformateurs, il faudra une autre révolution, la révolution du bon sens républicain et libéral.

Et il est grand temps que les républicains et libéraux s'insurgent, avant que la désorganisation combiste ait fait des ravages irréparables.

Les « modérés » du Bloc devraient le comprendre. As'associer plus longtemps à l'œuvre néfaste du ministère, ils encourrent de lourdes responsabilités qu'ils ne pourront pas se faire pardonner.

L'armée est amoindrie ; la marine est réduite à l'anarchie ; la magistrature est apurée ; les fonctionnaires sont affolés ; les instituteurs désertent l'école pour la réunion publique ; le trouble est dans les esprits : c'est la fin de quelque chose.

Souhaitons que ce soit seulement la fin du ministère de ce gâchis national. René SALLÉS.

LES SOUVERAINS OCCULTES

Plusieurs journaux annoncent que les fonctionnaires français vont se syndiquer en une vaste association nationale. Pour vaste, cette association sera assurément, dans un pays où les agents de l'Etat, des départements et des communes sont aussi difficiles à dénombrer que les grains de sable de la mer. Quant aux conséquences que peut avoir cette fédération sur notre politique générale, elles valent la peine qu'on les envisage un peu à l'avance.

Nous nous étions imaginé, jusqu'à présent, qu'un employé de l'Etat — aussi bien un ambassadeur qu'un facteur rural — remplissait un service public, c'est à dire d'un service qui intéressait non pas les affaires d'un particulier ou d'un groupe de particuliers, mais les affaires de la nation tout entière ; l'ensemble des employés de l'Etat constituait ainsi un des rouages essentiels de la vie nationale, rouage dont l'arrêt ou la suppression pouvait entraîner les plus graves catastrophes collectives.

Et par exemple, on comprend parfaitement que les ouvriers d'une industrie quelconque, en chômant ou en exigeant des salaires exagérés, ruinent cette industrie, mais ne ruinent pas la France ; on comprend, en revanche, que les agents des postes, ou des contribuables indirectes, ou des arsenaux, — presque au même titre que les soldats, — détiennent entre leurs mains nos intérêts permanents, à tous, et ne sauraient avoir la liberté d'en disposer selon leur bon plaisir. Serviteurs de la nation, ils ont passé avec la nation un contrat où il aliènent une partie de leurs droits individuels, en échange, d'ailleurs d'un certain nombre de privilèges, et ils ne relèvent que de la nation ou de ses mandataires. C'était là la théorie, absolument juste et sage, qui avait été, jusqu'à ce jour, universellement admise. Il paraît qu'elle ne l'est plus ou qu'elle ne va plus l'être. Déjà M. Pelletan avait bien voulu nous montrer que c'est non pas le ministre, non pas le Parlement, non pas les amiraux qui dirigent les services de nos flottes de guerre, mais uniquement les présidents des syndicats. Le système semble en train de s'éteindre.

Ainsi, on nous apprend que le chef suprême de la future fédération des fonctionnaires se trouve,

dès maintenant désigné ; il est agent des postes, et se nomme M. Subra. Nous n'éprouvons assurément contre ce monsieur, homonyme d'une ballerine infiniment gracieuse, — aucune malveillance préconçue ; nous lui supposons même toutes les vertus et tous les talents. Mais, enfin, nous ne le connaissons pas. Et nous aimerions beaucoup à le connaître. Car demain, quand il aura sous sa dépendance les centaines de mille fonctionnaires répartis sur toute la surface du territoire, il sera notre maître plus que Louis XIV ou Napoléon ne l'ont jamais été. Que péseront, je vous le demande, M. Loubet, M. Combes ou leurs successeurs devant ce potentat dont dépendront tous les agents des services publics et, par conséquent, tous les services publics ? Que signifieront toutes les lois votées par la Chambre, ratifiées par le Sénat et promulguées par M. le président de la République, si elles déplaisent à ceux qui ont la charge de les exécuter ou au dictateur choisi par eux ?

Sous l'heureux régime du « bloc » nous savons que M. Jaurès domine le Parlement et le cabinet. Les syndicats des arsenaux sont maîtres de la marine. M. Vadeкар tient l'armée dans son casier aux fiches. M. Subra va commander les fonctionnaires. De telle sorte que, partout, derrière la façade officielle, apparaissent des puissances occultes qui, en réalité, elles, gouvernent la France. Quelques profiteurs habiles, appuyés sur beaucoup de naïfs, qualifiés encore de République ce système de tyrannies secrètes anonymes et irresponsables. A parler franc, c'est là simplement la belle et bonne anarchie, préparant, comme l'a dit, hier encore, M. Vazeille, la faillite définitive des institutions républicaines... en attendant l'Empire.

Maurice SPRONCK.

LES ETRANGES DU MINISTÈRE DE LA GUERRE A SON PERSONNEL

M. Berteaux est un ministre qui soigne sa popularité. En s'occupant du chauffage des casernes, il s'efforçait récemment de conquérir les cœurs des pipoupioux. Aujourd'hui, il travaille à gagner ceux des employés de son ministère et, par le canal de l'*Agence Havas*, il leur annonce que les bureaux de l'Administration centrale seront fermés les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier et que, malgré cela, ils ne seront pas tenus de lui faire l'officielle et assommante visite du Jour de l'An.

« Mais — ajoute le communiqué officiel — il tient à adresser à ses collaborateurs, à tous les degrés, ses souhaits cordiaux de bonheur pour eux et leurs familles ; il est heureux, à l'occasion de la nouvelle année, de leur renouveler l'assurance de ses sentiments de sympathie et de confiance. »

Voilà une attention délicate à laquelle les employés du ministère ne manquent pas d'être sensibles !

LES « DÉLÉGUÉS » DE M. LE PRÉFET

Les dernières circulaires de M. Combes à ses préfets appellent la sérieuse attention des citoyens qui n'ont pas perdu toute notion de leurs droits et de leur dignité.

Libre à cet extraordinaire ministre de l'Intérieur de considérer que le devoir essentiel d'un préfet est de renseigner le gouvernement sur les opinions

intimes des fonctionnaires de tout ordre. Que ce soit un devoir des préfets de scruter les consciences, c'est déjà contestable ; mais personne ne croira que ce puisse être la plus importante de leurs attributions. Nous estimons, nous, républicains libéraux, que le devoir essentiel de ces hauts fonctionnaires est d'administrer selon les lois, et de rendre le gouvernement sympathique, en facilitant aux citoyens l'exercice de leurs droits et l'accomplissement de leurs devoirs. Ne serait-ce pas la meilleure manière de désarmer les opposants ?

Quand M. Combes parle de des assauts incessants dirigés par les partis d'opposition contre la République, il cherche à égarer l'opinion qui, heureusement, et depuis longtemps, a fait justice de cette prétention outreindienne de nos gouvernants de confondre l'intérêt de leur maroquin ministériel avec celui de nos institutions républicaines. C'est au contraire, une preuve de dévouement à la République que de combattre le ministère qui la déconsidère tous les jours par ses actes et semble se donner à tâche de dégoûter le Pays.

Or c'est en effet, que cette institution de « délégués » aux correspondants administratifs, choisis en raison de leur autorité morale ou de leur attachement à la République ? Ce sont tout simplement de vils dénonciateurs, préoccupés de servir de basses rançunes et d'obtenir des faveurs inavouables.

Nous les voyons fonctionner depuis longtemps déjà, ces beaux Messieurs, et nous savons tous que ce n'est pas par la moralité qu'ils brillent. J'en connais un qui, brouillé avec son frère, dénonçait le fils de ce dernier, son propre neveu, soldat sous les drapeaux, pour l'empêcher d'obtenir une permission de Paques !

Du reste, M. Combes convient, implicitement, de l'immoralité de la délation, puisqu'il laisse ses collègues blâmer le choix des mouchards parmi les magistrats, les militaires et les instituteurs ; parmi ceux, en un mot, qui ont besoin de jouir d'une haute situation morale. Et, cependant, il prône la délation comme le moyen d'imposer l'unité morale à ce pays ! Que de contradictions et que de hontes !

Contre cette œuvre de délation, malpropre, maisaine et anti-française, il est urgent et facile de réagir.

Il faut désormais que tout individu convaincu d'être, dans sa commune, le dénonciateur patenté ou non de ses concitoyens, soit surveillé de près par nos amis ; que son action malveillante soit signalée avec preuves à l'appui. Nos partisans, prévenus, sauront se défendre ; le « délégué » sera mis hors d'état de nuire, en attendant qu'il subisse la responsabilité de sa vieillesse.

Tous les jours, les feuilles publiques nous apportent les noms des dénonciateurs de nos officiers ; ceux-ci envoient des témoins, les délateurs se débrottent et... c'est tout.

Croyez-moi, mes camarades, ce n'est pas assez !

Autant la « grande muette » était noble et éloquente lorsqu'elle subissait silencieusement l'arbitraire d'un ministre indigne qui, malheureusement, était son chef, autant elle inspirerait de honte et de douleurs au Pays si elle ne savait pas se débarrasser de membres gangrenés.

La parole est au historien !
Colonel BOUGON.

SON EXCELLENCE M. PELLETAN

On sait que M. Pelletan n'a établi pour tout projet de deuxième provisoire qu'une feuille de papier blanc. Ce sont sans doute les plaisirs mondains

qui lui prennent tout son temps. Dimanche, en effet, M. le ministre de la marine a visité le Salon de l'Automobile avec un cortège princier. M. le ministre était entouré de cinq officiers d'ordonnance, dont un amiral ; de deux députés, MM. Girod et Sarraut, et de cent cinquante gardiens de la paix faisant la haie sur son passage et bousculant le populo. Madame la ministre était suivie de deux valets de pied dont l'un portait un royal manteau d'hermine et l'autre un petit chien. A la sortie, un superbe landau, avec un atelage d'alezans brûlés, attendait son Excellence. Le tout, somptueux, éclatant, dernier chic. A ce point que deux bons socialistes, voyant s'ébranler le cortège au milieu de la route aux dos courbés, s'écrièrent à ce spectacle : — C'est le roi et la reine de Portugal !. Malheur ! Ce que ces Majestés éblouissent le pauvre peuple !

Une suite à l'incident Thalamas

L'Agence Havas a communiqué, jeudi, la note suivante :

Un journal du matin fait grief au ministre de l'Instruction publique d'avoir déplacé un instituteur adjoint de Meurthe-et-Moselle, auteur d'une motion votée récemment par l'*Amicale* de ce département.

Cette motion, prenant prétexte d'un incident récent, contenait un blâme à l'égard de l'attitude du ministre.

M. Chaumié a reçu, il y a deux jours, un rapport du recteur de Nancy, lui donnant des précisions sur cette affaire.

Il apprenait par ce même rapport que le préfet de Meurthe-et-Moselle et l'inspecteur d'Académie, seuls qualifiés pour prendre une décision, s'étaient déjà mis d'accord pour déplacer l'auteur de la motion.

Nous pouvons ajouter que le ministre de l'Instruction publique n'a pu approuver la mesure prise.

Le ministre estime, en effet, qu'il est inadmissible que des fonctionnaires quelconques, au sujet d'une affaire quelconque, s'érigent en censeurs publics des actes de leurs chefs.

Cette note répond à un article de la *Lanterne* qui accusait M. Chaumié d'avoir déplacé un instituteur. M. Guérin, membre du Comité central de l'*Amicale des primaires de Nancy*, à la suite d'une adresse de sympathie envoyée par ce comité à M. Thalamas, et d'une lettre rendue publique de M. Guérin, où ce dernier avait précisé le sens de cette adresse.

Une espionne à la cour de Russie

Le correspondant du *Lokalspiegel* de Saint-Petersbourg télégraphie qu'un incident grave s'est passé cette semaine à la cour impériale. Une gouvernante anglaise, dont on ne donne pas le nom, était au service de la tsarine depuis près de neuf ans ; elle avait été engagée spécialement pour donner des soins à la grande-duchesse Olga. La tsarine avait en elle une confiance absolue ; on la laissait circuler à toute heure dans les chambres les plus intimes du palais, sauf dans le cabinet de travail de l'empereur, où ne pénétraient que les ministres et les secrétaires particuliers.

Il y a deux ans, un domestique nigre fut renvoyé sous l'accusation d'avoir obtenu connaissance de plusieurs documents de haute importance. L'homme protesta énergiquement de son innocence et accusa la gouvernante anglaise, affirmant l'avoir vue pénétrer dans le cabinet et s'approcher du bureau de l'empereur. On refusa de le croire.

Samedi dernier, une femme de chambre surprit la gouvernante au moment où elle pénétrait en se cachant dans le